

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 6 (2004)
Heft: 6

Artikel: Swiss Olympic et J+S coopèrent
Autor: Rentsch, Bernhard / Gautschi, Roland
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995437>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Swiss

L'encouragement systématique de la relève est une question primordiale pour Swiss Olympic et J+S. Les fédérations nationales sont appelées à mettre en œuvre un concept global s'appuyant sur la brochure «Les 12 éléments de la réussite».

Bernhard Rentsch, Roland Gautschi

«**A**u fond, nous aspirons tous à la même chose», résume Cornel Hollenstein, responsable de la promotion des fédérations Swiss Olympic Talents. «En développant les performances de façon systématique, nous voulons réussir dans les grandes manifestations internationales, Jeux olympiques, championnats du monde et d'Europe.» Il faut que cette promotion systématique s'amorce assez tôt. Une discipline sportive reléguée au dernier tiers du classement international dans la catégorie junior n'aura guère de chance de se hisser parmi les meilleures nations en élite. Aussi Swiss Olympic voit-elle dans l'encouragement de la relève une authentique tâche de gestion. C'est pourquoi elle essaie de soutenir les fédérations sur le plan des idées, de la conception et des finances. Une fédération sportive nationale qui désire solliciter des services – participer à «Tous les talents à Tenero» par exemple – ou des subsides de la part de Swiss Olympic ou de J+S doit satisfaire à un préalable essentiel, à savoir justifier d'un concept de la relève.

Dans ce concept, tous les éléments de la promotion de la relève doivent être décrits jusqu'à l'échelon inférieur et s'étendre sur plusieurs années. La brochure «Les 12 éléments de la réussite»

Les douze éléments de la réussite

Concept de base pour la promotion de la relève:

1. Un environnement favorable au mouvement
2. Ecole et sport d'élite
3. Détection, sélection et encouragement des jeunes talents
4. Formation de base et formation continue des entraîneurs
5. Assistance sociale et planification de carrière
6. Médecine, sociopédagogie, psychologie
7. Régionalisation et centres régionaux
8. Système des cadres, méthode de préparation à long terme
9. Rôle de la compétition
10. Entraînement: planification à long terme, analyse et contrôle
11. Réflexion critique et recherche scientifique
12. Mesures relatives au financement et à la promotion

La brochure «Les 12 éléments de la réussite» peut être téléchargée sur le site [www.swissolympic.ch/relève/promotion des fédérations](http://www.swissolympic.ch/relève/promotion-des-fédérations).

Encouragement de la relève

Olympic et J+S coopèrent

leur sert de modèle. Cornel Hollenstein: «A la faveur d'une analyse de la situation et des objectifs, elle donne des réponses claires aux questions telles que: comment former les entraîneurs des jeunes espoirs ou comment régler la planification de carrière et la prévention de la santé des jeunes talents? Il s'agit ensuite de montrer comment utiliser les ressources financières et de proposer des mesures concrètes pour favoriser le succès futur des espoirs.»

Swiss Olympic Talents convie chaque année les responsables des fédérations pour discuter des questions de relève: sous forme de rétrospective et de perspectives, on y dresse le bilan de l'année écoulée et le planning de l'année à venir, puis on y fixe le montant des contributions d'encouragement.

Plus de huit millions de francs

Swiss Olympic Talents soutient la promotion de la relève dans les fédérations suisses par des fonds provenant de l'Aide sportive; il y consacre quelque 2,5 millions de francs. A cette somme s'ajoutent depuis deux ans 6 millions de francs de la promotion des espoirs J+S qui échoient aux jeunes talents du sport de haut niveau. Le classement de la fédération – il y a cinq catégories – joue un rôle prépondérant dans l'allocation des ressources. Seules les disciplines des niveaux 1, 2 et 3 profitent des services proposés dans ce domaine, contrairement à la promotion des espoirs J+S, où ce sont les activités d'entraînement et de compétition qui comptent et où toutes les disciplines sportives J+S sont traitées sur un pied d'égalité.

Des entraîneurs reconnus

A long terme, le rôle des entraîneurs sera primordial. Le principe qui veut que les meilleurs d'entre eux s'occupent de la base, c'est-à-dire de la relève, ne doit pas rester un vain mot. Un grand pas en avant a été fait dans la reconnaissance du travail de l'entraîneur grâce aux cycles de formation proposés par Swiss Olympic qui débouchent désormais sur des diplômes et brevets professionnels (voir www.swissolympic.ch / Formation/développement / Formation des entraîneurs) reconnus par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Reste à espérer que l'engagement d'entraîneurs (professionnels) bien formés au service de la relève conduira au succès sur le plan international.

Plus de transparence

Cornel Hollenstein s'apprête à terminer une étude intitulée «La relève du sport d'élite suisse en comparaison internationale» qui donnera une appréciation qualitative de la situation du sport

d'élite chez nous. Les premiers résultats montrent très clairement que les athlètes suisses figurent au premier plan international dans les disciplines qui bénéficient d'un travail systématique et axé sur la réussite des jeunes espoirs depuis plusieurs années. Cornel Hollenstein mentionne à cet égard les grands efforts déployés par les fédérations de football, de ski et de gymnastique (gymnastique artistique messieurs), efforts qui se sont soldés par des succès notables ces dernières années. La clef de la réussite semble tenir au fait qu'une grande partie des fonds est investie dans les structures régionales qui offrent déjà un encadrement professionnel aux jeunes talents.

Cependant, les grandes fédérations ne sont pas les seules à briller. Cette année, un certain nombre de sportifs individuels sont montés sur la première marche des podiums internationaux en triathlon, course d'orientation, curling ou ski de fond. «Moyennant des structures bien délimitées et une approche ciblée, il y a de quoi faire bien mieux encore», affirme Cornel Hollenstein avec conviction. D'où l'intérêt de s'investir à fond dans la promotion de la relève.

Vers une structure uniforme

Tandis que les fédérations sont en quête de solutions spécifiques à leur discipline sportive pour optimiser les mesures d'encouragement, Swiss Olympic Talents œuvre à la création d'un cadre interdisciplinaire. C'est ainsi qu'elle aspire, dans le contexte de la promotion des espoirs J+S, à une structure d'encadrement uniforme. Grâce au système Swiss Olympic Talents Cards (catégories nationale et régionale), les cantons ont pour la première fois une vue synoptique de leurs jeunes athlètes dignes d'encouragements. Ces cartes facilitent aussi la planification d'institutions de formation aptes à soutenir le sport d'élite (Swiss Olympic Sport Schools ou Partner Schools) et la mise en place de centres d'entraînement régionaux et nationaux pour espoirs.

Très bientôt, toutes les données seront disponibles en ligne, ce qui simplifiera grandement la tâche. «Le fait que nous puissions centraliser les catégorisations et les pondérations dans la base de données nationale Jeunesse + Sport (BDNJS) aura une influence décisive sur la promotion.» Désormais, on disposera de données chiffrées à l'appui de la biographie sportive (par ex. âge d'entrée dans la promotion axée sur les performances, volume d'entraînement, compétitions, etc.). Les coachs J+S affectés à la promotion des espoirs seront spécialement formés à ces innovations l'année prochaine.

Les voies ascendantes

Impossible de reproduire les concepts d'encouragement de la relève à la lettre. Chaque discipline sportive possède ses caractéristiques. Discipline qui monte, l'escalade sportive en est un très bon exemple

Le programme d'encouragement de la relève dans l'escalade sportive a donné lieu à la définition de sept étapes de promotion. Cette démarche associe les «12 éléments de la réussite dans le domaine du sport de la relève en Suisse» (voir page 26) à la propre philosophie de cette discipline. Gaby Madlener, responsable de la relève au sein du Club Alpin Suisse (CAS), conçoit ces éléments comme des «instruments de contrôle» permettant de conserver une bonne vue d'ensemble. Par principe, toutes les fédérations sont appelées à développer des programmes adaptés à leurs disciplines respectives et non pas seulement à «cocher» un par un les douze éléments.

1 – Projet «Rivella Climbing»

Depuis quelques années, le projet «Rivella Climbing» invite les écoliers à découvrir l'escalade sportive sur un mur mobile qui transforme leur salle de gymnastique en paradis de la grimpe. Le montage et l'encadrement sont assurés par des experts durant une semaine! Lancé en 1998, ce projet est devenu partie intégrante des activités de la fédération. Chaque année, 25 écoles recourent à cette offre attrayante. Les demandes de renseignements peuvent être adressées directement au Club Alpin Suisse (www.sac-cas.ch).

2 – Séries de compétitions «Spiderkids»

Tel est le nom donné à une forme de compétition ludique qui permet d'organiser des épreuves adaptées aux enfants dans des salles de gymnastique ou sur des murs d'escalade. Ces activités stimulent en particulier, par des exercices axés sur le jeu, les facultés cognitives et les capacités de coordination des jeunes grimpeurs.

3 – Sport scolaire et équipes d'entraînement libre

Les moniteurs de sport scolaire ont la mission non seulement d'assurer son animation mais aussi de détecter les jeunes talents. Outre leur appréciation subjective, ils ont, grâce aux compétitions «Spiderkids», l'occasion de juger de la motricité sportive des enfants. Les jeunes qui désirent pratiquer plus régulièrement l'escalade peuvent rejoindre des équipes d'entraînement libre. Ces équipes sont coordonnées par les centres régionaux d'escalade sportive du CAS et, en général, conduites par les organisations de jeunesse des sections du CAS.

4 – Centres régionaux d'escalade sportive du CAS

Ces centres régionaux constituent depuis 1998 un élément clé de la stratégie globale d'encouragement de la relève du secteur «Sports de compétition» du CAS. Devenus un chaînon essentiel entre le sport de masse et le sport de compétition, ils exercent des mandats de prestations incluant la conduite d'équipes d'entraînement et la gestion d'une organisation d'encadrement régionale, selon le modèle de promotion des équipes de jeunes et de juniors Swiss Climbing, axé sur la performance.

5 – Sport d'élite et sport de haut niveau

Les mesures de promotion du sport d'élite et du sport de haut niveau portent sur les aspects tels que sport d'élite et école, planification de carrière, suivi médico-sportif, système national d'encadrement, compétitions, de même que contrôle des entraînements et des compétitions axés sur la performance. Depuis plusieurs années, Swiss Climbing peut se vanter dans ce domaine d'une activité fructueuse au service de la relève.

6 – Formation de base et continue des entraîneurs

La continuité ne peut être garantie qu'au travers de la formation des moniteurs et entraîneurs. C'est pourquoi la plus grande attention a été vouée à la mise en place d'une structure de formation complète dans le domaine de l'escalade sportive. Les moniteurs intéressés peuvent aujourd'hui suivre une filière J+S en trois étapes avant d'envisager les cours de base et les cycles de formation menant au diplôme d'entraîneur de Swiss Olympic.

7 – Promotion des espoirs J+S

L'escalade sportive a été admise en 2003 dans la promotion des espoirs J+S et, durant la première année, elle a fait preuve d'une activité intense par le relais des centres régionaux et de l'équipe nationale espoirs. Après quelques réajustements pour 2004, il s'est avéré que le système de promotion des espoirs J+S facilitait grandement le contrôle de gestion du secteur et que la coopération avec les structures régionales avait pu être largement améliorée.



Promotion des espoirs J+S

La qualité pour des résultats durables

L'aide apportée au sport d'élite dans le domaine Jeunesse+Sport fait figure de véritable innovation dans l'encouragement de la relève en Suisse. Grâce aux 5,5 millions de francs de subventions fédérales et au demi-million accordé par Swiss Olympic, les jeunes espoirs bénéficient d'un soutien supplémentaire qui obéit à des règles précises.

La promotion des espoirs J+S est un système d'encouragement de la relève qui commence à la base. Autrement dit, elle s'inscrit dans une perspective durable pour soutenir une formation axée sur la qualité et la performance de jeunes athlètes doués. Elle concentre ses efforts sur les espoirs au niveau des fédérations sportives (cadres nationaux et régionaux, centres nationaux d'entraînement), en collaboration avec Swiss Olympic et la Confédération.

Entraîneurs sollicités

Tous les entraîneurs J+S impliqués dans la formation des espoirs doivent justifier des qualifications requises selon les niveaux. Ces exigences entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2005, au terme d'une période transitoire de trois ans. Les fédérations sont invitées à motiver leurs entraîneurs, sachant que ces formations demandent un investissement important.

Trois niveaux de promotion

■ Niveau de promotion 1:

Sportif: sélection en club ou supérieure.

Entraîneur: reconnaissance du niveau de formation continue le plus élevé selon la structure de formation J+S et filière de formation achevée (= entraîneur espoirs J+S 1).

Cours: plus de cinq entraînements par semaine ou 400 heures d'entraînement par an. Une demande doit être déposée pour le nombre d'entraînements (nombre d'heures) à subventionner, qui sera confirmée ou rectifiée par l'organe de direction PE J+S (les subventions sont accordées jusqu'à concurrence de 1200 heures). Le groupe doit compter au minimum trois sportifs.

■ Niveau de promotion 2:

Sportif: cadre régional ou sélection supérieure (en possession d'une Swiss Olympic Talents Card catégorie régionale).

Entraîneur: certificat d'entraîneur de sport de performance Swiss Olympic (cours de base d'entraîneur Swiss Olympic réussi) ou certificat fédéral d'entraîneur de sport de performance OFFT ou reconnaissance d'entraîneur de fédération de niveau au moins équivalent à celui d'entraîneur de sport de performance Swiss Olympic et reconnaissance de moniteur J+S (= entraîneur espoirs J+S 2).

Cours: le nombre maximal d'entraînements (nombre d'heures) à subventionner est fixé par l'organe de direction PE J+S (1200 heures au maximum). Il faut effectuer séparément cinq activités (une activité = un entraînement, une compétition ou un camp) par année d'entraînement totalisant un minimum de 50 heures. Le groupe doit compter au minimum trois sportifs.

■ Niveau de promotion 3:

Sportif: cadre national espoir (en possession d'une Swiss Olympic Talents Card catégorie nationale).

Entraîneur: diplôme d'entraîneur I Swiss Olympic (cycle de formation d'entraîneur I Espoirs ou Elite achevé avec succès) ou diplôme d'entraîneur de sport de performance OFFT ou reconnaissance d'entraîneur de fédération de niveau au moins équivalent à celui d'entraîneur de sport de performance Swiss Olympic et reconnaissance de moniteur J+S (= entraîneur espoirs J+S 3).

Cours: critères identiques à ceux du niveau de promotion 2.



Haute école fédérale de sport Etudes Bachelor, cycle 2005–2008

(Formation des maîtres de sport de Macolin)

Le prochain cycle d'étude à la Haute école fédérale de sport Macolin permettant d'obtenir le titre de «Bachelor of Science» (anciennement diplôme de maîtresse et maître de sport HES) débutera en octobre 2005. D'une durée de trois ans, les études HES en sport sont axées sur les sciences de l'éducation, les sciences du sport, une formation pratique et méthodologique ainsi qu'une formation professionnelle spécifique.

Conditions d'admission

- Maturité professionnelle ou formation équivalente.
- Etre capable de suivre l'enseignement en français et en allemand.
- Présenter un certificat de bonnes mœurs.
- Jouir d'une bonne santé générale.
- Présenter de bonnes aptitudes corporelles de base; capacités et habiletés pour la gymnastique aux agrès, l'athlétisme, la natation et le plongeon, les jeux ainsi que la gymnastique et la danse.
- Etre en possession d'un certificat de samaritain de l'Alliance suisse des samaritains.
- Etre en possession du brevet 1 de la Société suisse de sauvetage.
- Etre reconnu moniteur dans au moins deux branches sportives J+S ou être au bénéfice d'une formation jugée équivalente.

Délai d'inscription

31 mars 2005 (remise du dossier d'inscription complet).

Procédure d'admission

Test d'aptitudes (examen pratique) du 23 au 24 mai 2005.

Début du cycle d'études

- Stage pratique de deux semaines entre le test d'aptitudes et le début du cycle.
- Le cycle débutera le 17 octobre 2005.

Informations

La documentation sur les études HES en sport ainsi que le dossier d'inscription peuvent être demandés à la Haute école fédérale de sport Macolin, secrétariat, 2532 Macolin, téléphone 032 327 62 26.

Internet: www.ehsm.ch

E-mail: office@ehsm.bfh.ch



A chaque espoir sa carte

La Swiss Olympic Talents Card est censée développer dans le domaine de la relève un système d'encouragement structuré au niveau national et fondé sur le partenariat. Cette carte est la reconnaissance de l'admission dans un programme d'encouragement des jeunes talents d'une fédération et permet de faire partie de la promotion des espoirs J+S.

■ Trois catégories

Swiss Olympic Talents Card internationale: carte décernée aux sportifs de la relève dotés d'un potentiel international qui se sont déjà signalés par des performances de haut niveau dans la catégorie de relève internationale la plus élevée (rang 1 à 6 aux championnats d'Europe juniors ou rang 1 à 8 aux championnats du monde juniors). La carte est prévue en premier lieu pour les sportifs qui s'apprêtent à passer dans la catégorie d'âge élite. Les détenteurs de cette carte bénéficient de diverses mesures de soutien fixées par Swiss Olympic en concertation avec ses partenaires.

Swiss Olympic Talents Card nationale: carte décernée aux sportifs de la relève remplissant les critères d'exigences nationaux et dotés d'un potentiel international. Elle est remise aux membres des cadres nationaux.

Swiss Olympic Talents Card régionale: carte destinée aux sportifs de la relève qui font partie d'un cadre régional juniors, relève et jeunesse, depuis plus d'un an. Ces jeunes espoirs ont été examinés et sélectionnés avec soin par une fédération (régionale), qui a vérifié s'ils étaient dignes de bénéficier de l'aide prévue.

Contrairement à la Swiss Olympic Talents Card internationale, les cartes des catégories nationale et régionale ne donnent pas droit à des prestations ou des avantages directs de la part de Swiss Olympic mais permettent de faire partie de la promotion des espoirs J+S: suivant le niveau de promotion, elles déclenchent des aides financières plus ou moins élevées en faveur des organisations concernées. Par ailleurs, leurs détenteurs ont accès à des places dans les «Swiss Olympic Sport Schools» et les «Swiss Olympic Partner Schools».

Les demandes de remise d'une Swiss Olympic Talent Card internationale doivent être déposées chaque année auprès de Swiss Olympic par les fédérations sportives nationales compétentes avec la planification de fédération, au plus tard le 31 octobre pour les sports d'été et le 31 mai pour les sports d'hiver. Les deux autres cartes sont remises au coach J+S concerné pour distribution aux athlètes du cadre, avec l'octroi des offres de promotion des espoirs J+S.

m

Pour de plus amples informations: www.swissolympic.ch

Contact: cornel.hollenstein@swissolympic.ch